

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Le Centre d'excellence sportive de Montauban sera opérationnel en octobre

**Les travaux de construction du Centre d'excellence sportive (CES), à Montauban, avancent. Pour accueillir dans quelques mois seulement, des athlètes, actuels ou futurs, de haut niveau.**

Le 6 juillet 2021, les élus de la Ville de Montauban approuvaient le lancement d'un marché public global de performance pour la conception, la construction et l'exploitation d'un Centre d'excellence sportive (CES), dans le quartier du Ramierou. À l'automne dernier étaient donnés les premiers coups de pelle du projet, qui devrait être entièrement livré en octobre.

Pour rappel, la Municipalité a construit ce projet autour de trois axes majeurs :

- le **développement de la formation des pratiquants et intervenants de haut niveau sportif**
- la finalisation de sa **politique d'aménagement sportif** initié au début des années 2000 : celle-ci vise à doter les associations sportives d'infrastructures et moyens de haut niveau en regroupant sur un même lieu des équipements sportifs qualitatifs et tous les outils de gestion nécessaire à l'administration de ces pratiques
- la **poursuite du développement des pratiques libres ou de loisirs.**

Le CES, nouvel équipement de la Ville de Montauban, confirme là de nouveau son statut de « Terre de sports », en accueillant des Sportifs de haut niveau (SHN) et Sportifs à haut potentiel (SHP). Le CES, un véritable **incubateur d'athlètes** ! Car il s'agit de les accompagner en leur procurant, en partenariat avec leurs structures, un environnement d'excellence sportive.

### Quels athlètes au CES de Montauban ?

Les athlètes qui bénéficieront de l'« écosystème CES » ont été sélectionnés.

- Les Sportifs de haut niveau (SHN) émanent de listes ministérielles de sportifs qui pourront bénéficier de cet encadrement pour continuer à progresser, mais aussi pour devenir les mentors des futurs jeunes sportifs à haut potentiel présents sur le site.
- Les Sportifs à haut potentiel (SHP) viennent principalement des clubs montalbanais. Fin 2023, les 40 clubs de la ville susceptibles de compter des SHP dans leurs rangs ont été approchés ; de même que les établissements scolaires. Une commission pluridisciplinaire de sélection a déterminé les jeunes qui intégreront le CES. Parmi les athlètes, des membres des clubs de lutte, sambo, athlétisme, football, aviron, basket-ball, natation, triathlon, tennis, karaté, judo, haltérophilie, escrime, golf, volley, rugby à XIII, équitation et enfin du club Montauban Handisport.

[Contact presse](#)

Ville de Montauban | Grand Montauban - Service communication

[contactpresse@ville-montauban.fr](mailto:contactpresse@ville-montauban.fr)

05 81 98 20 90 – 06 74 66 61 80

Parce que l'histoire sportive de Montauban s'écrit forcément avec le club de rugby de l'USM Sapiac, celui-ci bénéficiera également de toutes les expertises et installations du CES : que ce soit sa section professionnelle, son centre de formation ou son école de rugby.

## Quels équipements ?

Le CES assurera le suivi de l'ensemble des athlètes accueillis. Cela implique auprès d'eux une expertise physique et sportive, mais aussi médicale (médecin, kinésithérapeute, nutritionniste...), scolaire, etc.

Pour répondre à l'ensemble de ces besoins, un **pôle sportif** proposera de nombreuses infrastructures : notamment 6 terrains de rugby dédiés aux entraînements et compétitions, des vestiaires, des salles de musculation, des espaces de récupération (avec bassin d'eau froide et sauna), des espaces de soin, de vidéo et de vie. Parallèlement, le CES profitera également des nombreuses installations de la cité de Montauban.

Un **pôle formation**, destiné à une future filière Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), regroupera des salles de cours et de réunion, des espaces modulables, ainsi qu'une salle de conférence de 120 places.

Sans oublier les **pôles restauration** – pour les résidents sportifs et administratifs ainsi que les stagiaires, étudiants et conférenciers, et les jeunes sportifs montalbanais – et **administratif**.

L'ensemble de ces réalisations s'inscrit dans la démarche de développement durable engagé par la Ville et le Grand Montauban. Elles seront intégrées dans un **espace naturel qui se verra préservé**, tout en améliorant la situation environnementale du site en termes de biodiversité et d'arrosage. En cohérence avec la plaine des jeux du Ramierou, des aménagements complémentaires viendront compléter les pratiques sportives libres (pumptrack, fitness, etc), confortant ainsi l'appropriation collective du site par l'ensemble des Montalbanais.

Coût total de l'opération : 15 M€ HT. Sachant que le projet, mené en marché global de performance, permettra, en termes de fonctionnement, d'optimiser la consommation énergétique annuelle.

## Un centre d'hébergement

Parallèlement, pour rappel, un projet privé compléterait les installations du CES : la SAS Kalilog s'est portée acquéreur auprès de la Ville d'une parcelle de plus de 4 200 m<sup>2</sup> au sein de la Zone d'aménagement concerté « Multi-sites ». Objectif : réaliser un centre d'hébergement sportif en lien avec le CES. Cet aménagement comprendrait une résidence étudiante de type CROUS, disposant de 100 logements étudiants.

### Pour aller plus loin...

Actuellement, la Ville a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour **attribuer un nom au CES de Montauban** : cette consultation pour un contrat de *naming* se termine le 2 juillet prochain.

Plus d'infos sur [montauban.com](http://montauban.com)

[Contact presse](#)

Ville de Montauban | Grand Montauban - Service communication

[contactpresse@ville-montauban.fr](mailto:contactpresse@ville-montauban.fr)

05 81 98 20 90 – 06 74 66 61 80



Le Centre d'excellence sportive de Montauban doit être opérationnel en octobre prochain.



[Contact presse](#)

Ville de Montauban | Grand Montauban - Service communication

[contactpresse@ville-montauban.fr](mailto:contactpresse@ville-montauban.fr)

05 81 98 20 90 – 06 74 66 61 80